

Conseil municipal | Séance du 14 octobre 2021

Extrait du registre des délibérations

**Voeu n°2021-10-14-1 | Demande de mise en place de mesures d'aides gouvernementales nouvelles dans la lutte contre la précarité énergétique
Sur le rapport de Monsieur Moise Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 31

Date de convocation : 8 octobre 2021

L'An deux mille vingt et un, le 14 octobre, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moise, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moise, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérueu.

Etaient excusés :

Madame Noura Hamiche.

Secrétaire de séance :

Madame Laëtitia Le Behec

Dans le contexte actuel d'une forte hausse des prix de l'énergie sur l'ensemble du territoire national, les élu·es du conseil municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray s'inquiètent des conséquences financières, en particulier sur le pouvoir d'achat des Stéphanaïses et des Stéphanaïses.

Après une crise sanitaire difficilement supportable à tous points de vue, ils estiment que les habitants de notre ville, notamment les plus modestes, ne sont pas en mesure de faire face aux augmentations des prix de l'électricité, du gaz et des carburants.

La ville de Saint-Etienne-du-Rouvray est attentive aux effets de ces hausses à la veille de la période hivernale. Les services sociaux de la ville restent mobilisés, comme ils l'ont fait avec le Plan Local d'Urgence Sociale face à la pandémie de covid-19. Mais la ville ne peut pas tout faire, toute seule.

Réuni ce 14 octobre 2021, le conseil municipal de Saint-Etienne-du-Rouvray demande formellement au gouvernement de prendre toutes les mesures possibles pour limiter l'impact de ces hausses des prix de l'énergie sur la population de notre ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le vœu, par 33 votes pour, 1 ne prend pas part au vote.

Pour extrait conforme,
Le Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray

Monsieur Joachim Moyse

Accusé certifié exécutoire

Date d'envoi en préfecture : 15/10/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20211014-lmc124128-DE-1-1